

Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
104 boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes

Conseil d'administration

Réunion du jeudi 24 février 2022

Synthèse

Membres du Conseil d'Administration présents :

Membres de droit (EPCI) :

M. Olivier DEHAESE Président de l'ALEC du Pays de Rennes, Rennes Métropole

Communes du Pays de Rennes :

Mme Anne-Hélène TUAL Acigné - Conseillère élue déléguée, en charge des transports mobilité et transition énergétique
M. Fabrice MATHOULIN Chantepie – Adjoint à la transition écologique et au patrimoine
M. Jean-Paul VUICHARD Laillé – Adjoint de la commission développement durable (parti en cours de séance, après le vote du budget prévisionnel)
Mme Claire BRIDEL Liffré – Adjointe déléguée, développement durable
Mme Annick MONNIER Miniac-sous-Bécherel – Conseillère à la transition écologique
Mme Karine CHATEL Saint-Armel – Adjointe, élue référente mobilité, énergie et recyclage
M. Paul LE MEUT Vezin-le-Coquet – Conseiller (arrivé en début de séance)

Acteurs publics :

M. Gilles DREUSLIN Pays de Rennes – Vice-président référent de la commission « transitions »

Acteurs privés :

M. Nicolas JOFFREAU ENEDIS – Interlocuteur privilégié Rennes Métropole
Mme Marie MORANTIN CAPEB – Conseillère technique et économique
M. Aurélien BERTIN Valoen – Consultant énergie
M. Cyril GUESTIN Engie solutions – Directeur délégué (parti en cours de séance, après le vote du budget prévisionnel)

Membres du Conseil d'Administration excusés :

Membres Fondateurs :

M. Jean-Noël GUERRE ADEME – Directeur régional
M. Pierre JANNIN Ville de Rennes – Conseiller municipal délégué au numérique et à l’innovation

Membres de droit (EPCI) :

M. Claude JAOUEN Communauté de communes Val d’Ille-Aubigné - Président
M. Philippe ROCHER Liffré Cormier Communauté – Vice-président en charge de l’environnement et du PCAET
Melaine MORIN Pays de Chateaugiron Communauté - Vice-président en charge de l’environnement et des Mobilités

Communes :

Mme Anne BRICE Pacé – Conseillère déléguée aux économies d’énergie
M. Gwennaël DANION Cintré – Adjoint environnement et cadre de vie
Mme Marine KECHID La Mézière – Conseillère développement durable
M. Vincent LAIZÉ Le Rheu – Conseiller délégué à la transition écologique
M. Sébastien GIRARD Vern-sur-Seiche - Conseiller délégué à la transition écologique

Acteurs publics :

M. Ludovic BROSSARD La Collectivité Eau du Bassin Rennais

Acteurs privés :

Mme Sandrine CASSAN ARCHIPEL Habitat – Ingénierie du patrimoine et innovation
M. David COLLIN GRDF – Directeur territorial régional Bretagne
M. Patrick LANCELIN GRDF – Délégué territorial Ille-et-Vilaine
M. Nicolas DECOUVELAERE ADO

Invités, non membres du conseil d’administration, présents :

Mme Claire LE GENTIL Directrice de l’ALEC
M. Olivier ROCHE Responsable du pôle collectivités et responsable financier de l’ALEC
Mme Fabienne ABBOUD Chargée des finances, des RH et de l’administration générale de l’ALEC

Début de la séance : 17h30

Rappel de l'ordre du jour

- Temps pour faire connaissance.
- Présentation du budget prévisionnel 2022
- Point sur la présence de l'ALEC sur les réseaux sociaux
- Election de 2 nouveaux membres du bureau

Olivier DEHAESE démarre la réunion en remerciant les participants de leur présence.

Temps pour faire connaissance.

Un temps ludique est organisé afin de faire connaissance et de comprendre le degré de familiarité de chacun avec le vote du budget d'une association.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 9 décembre 2021

Olivier DEHAESE soumet le compte-rendu au vote.

Vote : adopté à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2022

Olivier DEHAESE propose de noter les questions que se posent les membres présents au sujet du budget prévisionnel et d'y répondre afin de présenter le budget prévisionnel 2022 de façon pédagogique.



Quels sont les principaux postes de dépenses ?

- ⇒ Charges de personnel 76 %
- ⇒ Locaux 6 %
- ⇒ Taxes 6 %



Comment ont évolué les dépenses entre 2021 et 2022 (sur la base du budget prévisionnel 2021)

- ⇒ Eau, Électricité, fournitures : - 76 % > les dépenses de 2021 étaient exceptionnellement hautes (achat de capteurs)
- ⇒ Locaux : + 27 % > l'ALEC a bénéficié exceptionnellement d'une réduction de loyer en 2021 pour financer une partie des travaux que nous avons réalisés dans les locaux
- ⇒ Honoraires : +28 % > augmentation du personnel, donc des frais de gestion du cabinet comptable
- ⇒ Publicité : - 46 % > retour à la normale en 2022 (peu de publicité en 2021 car moins d'événements, en raison de la crise sanitaire)

- ⇒ Réceptions : + 57 % > L'ALEC prévoit notamment une participation de toute l'agence à des journées de travail avec Breizh ALEC
- ⇒ Autres charges : + 83% > gros budget formation prévu en 2022 + cotisation à Dorémi (6000 €)
Qu'est-ce que Dorémi ? il s'agit d'un programme de formation de groupements d'artisans à la rénovation performante.
- ⇒ Dotations aux amortissements : + 50% > acquisition de sièges de bureau et de kits de capteurs communicants en 2022



Quels sont les principaux postes de recettes ?

- ⇒ Subventions 59 %
- ⇒ Adhésions 29 %
- ⇒ Prestations fiscalisées 12 %



Comment ont évolué les recettes (produits) entre 2021 et 2022 (sur la base du budget prévisionnel 2021)

- ⇒ Prestations de service : + 30 % > nouvelle prestation autour de la récupération d'eaux de pluie et actions de sensibilisation des locataires avec Archipel Habitat et Aiguillon Construction
- ⇒ Accompagnement de ZAC : - 20 % > recettes surestimées en 2021

Claire le Gentil explique que l'ALEC ne va sur le champ concurrentiel que lorsque l'on sait qu'il n'y a pas d'autre acteur compétent localement.

Prestation fiscalisée = réponse à une commande

Subvention = initiative de l'association pour répondre à un besoin du territoire



Questions adjacentes :

Les services rendus via le Conseil en Energie Partagé ne relèvent-ils pas du secteur concurrentiel ?

=> réponse d'Olivier DEHAESE : le CEP est une mutualisation d'un service énergétique au bénéfice des communes qui ne relève aujourd'hui pas du secteur concurrentiel, bien que persiste un litige avec l'administration fiscale à ce sujet.

Nous n'avons jamais eu de réponse suite à notre argumentaire expliquant qu'il s'agit de la mutualisation d'un service aux communes de trop petite taille pour le porter elles-mêmes. Ce silence depuis de nombreuses années est le signe d'une acceptation tacite.

=> Remarque d'Aurélien BERTIN : L'ALEC a une place importante dans le domaine de l'accompagnement des ZAC car le secteur concurrentiel n'offre pas ce genre de services.

=> Claire Le Gentil ajoute que le réseau national des ALEC (FLAME) milite auprès du ministère des Finances Publiques pour faire reconnaître un statut particulier aux ALEC qui leur permettrait d'être exonérés de TVA, au même titre que les agences d'urbanisme.

Elle ajoute que si les activités de l'ALEC devaient être 100 % fiscalisées, cela impliquerait une augmentation du coût de 20 % pour les collectivités.

- ⇒ ADEME : - 50 % > financement dégressif d'un poste de CEP + financement exceptionnel d'équipements
- ⇒ Financeurs Variés : + 28 % > nouveau financement du Conseil Régional
- ⇒ Ville de Rennes : - 23 % > diminution des actions
- ⇒ CCVIA : + 40 % > augmentation des actions en 2022
- ⇒ LCC : + 18 % > toutes les communes du territoire communautaire adhèrent au CEP en 2022.



Question de Cyril GUESTIN : pourquoi les financements de l'ADEME diminuent-ils d'année en année ?

Olivier DEHAESE répond : certains anciens financements ADEME sont aujourd'hui versés par la Région, comme le SARE (co-financement ANAH et Région). De plus l'ADEME se positionne plutôt sur des projets comme le Fonds Chaleur (qui transite par le SDE 35) ou la Mobilisation citoyenne.

Résultat prévisionnel : 23400 € à la date du CA.

Claire LE GENTIL indique que l'association envisage de procéder au recrutement d'un salarié au pôle Acteurs du Territoire, au cours du 4^{ème} trimestre 2022 si les finances le permettent et en fonction des appels à projets de l'année. Il s'agirait d'un poste dont les missions viseront les entreprises et la question de la mobilité.

Marie MORANTIN appuie ce projet en expliquant que la livraison en centre-ville par vélo est un sujet de préoccupation pour certains artisans et entreprises du bâtiment.

Olivier DEHAESE précise que Rennes Métropole travaille actuellement sur la création d'une zone à faible émission de GES qui sera(it) interdite aux véhicules les plus polluants.

Claire LE GENTIL ajoute qu'il y a un gros travail à faire sur le développement de l'usage du vélo, comme de la mise en lien, de l'animation de méthodologie de créativité, etc.

Olivier DEHAESE expose que le budget de l'ALEC a doublé en 7 ans : accroissement de l'activité et augmentation des recrutements pour y répondre.



Rappel historique : la situation financière critique de 2015 s'est résorbée grâce à :

- Une augmentation des cotisations CEP
- Un suivi resserré des finances
- Une sollicitation accrue des financeurs
- Un suivi analytique des temps de travail qui permet de connaître le temps passé par mission/action.



Rappel des préconisations du cabinet comptable :

- Être toujours en bénéficiaire pour reconstituer le fonds associatif
- Avoir 6 mois de fonds de roulement en trésorerie et en fonds associatif



Quels sont les marges de manœuvre en termes de finances et quelle est la capacité de l'ALEC à trouver de nouvelles recettes ?

⇒ Réponse d'Olivier DEHAESE : l'objectif de l'association n'est pas de grossir mais de répondre à des besoins.

Ex : Projet de Mobilisation Citoyenne = réponse à un appel à projet de l'ADEME. Travail mutualisé avec d'autres acteurs comme E'Hop

Le fonds de roulement de trésorerie permet de prendre le temps de faire de la prospective.

⇒ 3 inconnus pour 2023 :

- le futur système « Mon accompagnateur Rénov » qui va cibler un accompagnement du public en amont + suivi des consommations, réalisation des audits, suivi des devis, ce qui entre dans le champ concurrentiel. Quid de la mission de l'ALEC dans l'accompagnement des ménages comme on le fait aujourd'hui via le SARE ?
- Travail sur la précarité énergétique : quel sera le positionnement de l'ALEC sur le sujet ? A voir à la fin du stage de Maud MARCIAL qui travaille sur le sujet.

- Les locaux : achat ou location ?
Les membres du CA demandent à recevoir le cahier des charges de la recherche des locaux.
Citédia pourrait apporter des informations sur les locaux à rénover dont elle est propriétaire.

Synthèse du budget prévisionnel 2022

CHARGES - BUDGET PREVISIONNEL 2022			
LIBELLES	MONTANTS PREVISIONNELS 2022	BUDGET PREVISIONNEL 2021	% charges
Eau / Electricité / Fournitures	9 400 €	39 285 €	
Locaux	80 000 €	62 703 €	6%
Véhicules	6 000 €	5 255 €	
Matériel (Location, entretien)	4 200 €	4 205 €	
Assurances	3 200 €	3 060 €	
Documentation	1 200 €	1 125 €	
Honoraires	22 800 €	17 810 €	
Publicité	3 000 €	5 610 €	
Mission / Réception	13 500 €	8 590 €	
Affranchissements / téléphone	13 700 €	18 290 €	
Autres charges	39 400 €	21 500 €	
Programmes	16 100 €	17 000 €	
Impôts taxes et versements assimilés	90 000 €	83 600 €	6%
Charges de personnel	1 088 000 €	1 006 820 €	76%
Dotations aux amortissements	29 000 €	19 293 €	
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 000 €	2 000 €	
Autres charges	4 100 €	4 080 €	
TOTAL DES CHARGES AVANT RECONSTITUTION DES FONDS ASSOCIATIFS	1 425 600 €	1 320 226 €	100%

	PRODUITS - BUDGET PREVISIONNEL 2022	BUDGET PREVISIONNEL 2022	BUDGET PREVISIONNEL 2021	% produits
PRESTATIONS DE SERVICES AVEC TVA	TOTAL PRESTATIONS DE SERVICES AVEC TVA			
	PRESTATIONS DE SERVICES	83 000 €	63 825 €	
	ACCOMPAGNEMENT DE ZAC	80 000 €	100 309 €	
	CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE	10 000 €	10 000 €	
	TOTAL PRESTATIONS DE SERVICES AVEC TVA	173 000 €	174 134 €	12%
SUBVENTIONS ET PROGRAMMES (MONTANTS NETS DE TAXES)	SUBVENTIONS ET PROGRAMMES (MONTANTS NETS DE TAXES)			
	COM COM DU VAL D'ILLE - AUBIGNE	42 000 €	29 975 €	
	LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE	33 000 €	27 775 €	
	RENNES METROPOLE	300 500 €	282 110 €	
	VILLE DE RENNES	40 000 €	52 060 €	
	CONSEIL REGIONAL	180 000 €	171 000 €	
	PAYS DE RENNES	10 000 €	- €	
	ADEME	17 000 €	33 920 €	
	SDE35	130 000 €	121 800 €	
	CEBR	2 200 €	2 200 €	
	Financeurs variés - DOREMI	57 000 €	44 400 €	
	Financeurs variés - Outil données distributeurs	- €	12 500 €	
	Financeurs variés - Matériel de mesures ACTEE 2	- €	7 500 €	
	Financeurs variés - Mobilisation citoyenne	29 800 €	29 782 €	
	COM COM DU PAYS DE BROCELIANDE	- €	10 000 €	
	ENEDIS	5 500 €	5 500 €	
GRDF	3 000 €	3 000 €		
	TOTAL SUBVENTIONS ET PROGRAMMES	850 000 €	833 522 €	59%
ADHESIONS	ADHESIONS			
	COTISATIONS COMMUNES	330 000 €	309 037 €	
	ADHESIONS ALEC	88 000 €	86 165 €	
	TOTAL ADHESIONS	418 000 €	395 201 €	29%
AUTRES PRODUITS	AUTRES PRODUITS			
	AUTRES PRODUITS	8 000 €	8 519 €	1%
	TOTAL PRODUITS	1 449 000 €	1 411 376 €	100%

Présentation du Coût jour : cf. diaporama.

Olivier DEHAESE soumet le budget 2022 au vote.

Vote : adopté à l'unanimité

Consolidation du fonds associatif : 20 000 € dans une première version du budget prudente. A confirmer en AG.

Notre présence sur les réseaux sociaux

Présentation des différents réseaux sociaux sur lesquels l'ALEC est présente. **Cf. diaporama.**

Marie MOANTIN, CAPEB, précise que la CAPEB peut relayer les informations, vidéos, publications de l'ALEC aux partenaires de son réseau.

Election du bureau

Olivier DEHAESE rappelle que 2 sièges sont vacants au bureau.

Claire BRIDEL et Marie MORANTIN sont candidates et sont élues à l'unanimité.

Olivier DEHAESE est ravi de féminiser le bureau.

Questions diverses

Prochains rendez-vous :

- Prochain Conseil d'Administration : 7 juin 2022 à 17h30
- Assemblée Générale : 5 juillet 2022 à 16h
- Webinaires :
 - 3 mars 2022 de 9h à 10h « Accompagnement Dispositif Eco Energie Tertiaire
 - 22 mars 2022 de 9h à 10h30 Débat scénario ADEME et Négawatt
- Conférence Négawatt : 31 mars 2022 à 20h30 à la maison de quartier de Villejean

Fin de la réunion à 19h30.

Olivier DEHAESE
Président de l'ALEC du Pays de Rennes

